



➡ J'hésite à faire mon « coming-out » dans mon entreprise...

L'Autre Cercle milite pour que la visibilité des LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans) dans l'en-entreprise ne soit plus un problème pour personne. Plusieurs de ses membres peuvent témoigner qu'une visibilité assumée est la meilleure arme contre d'éventuelles pressions et un bon atout pour une vie professionnelle épanouie. Cependant, d'autres ont vu leur carrière professionnelle ralentie, voire brisée, par des comportements homophobes dans l'entreprise. Ces comportements hostiles face aux LGBT induisent une souffrance au travail qui, dans certains cas, peut mener aux conséquences bien connues des risques psychosociaux : dépression, somatisation voire suicide. La question de la souffrance au travail reste posée mais la non-visibilité des ho-mosexuel(les) ne favorise pas son traitement sur le lieu de travail.

Voici quelques pistes pour accompagner les réflexions des personnes s'interrogeant sur le sujet.

Problématiques/questions :

- A quel point est-ce important pour moi de révéler mon orientation sexuelle dans le cadre de mon travail ?
- Suis-je moi-même assez à l'aise avec mon homosexualité et ai-je la maturité nécessaire pour pouvoir en parler sereinement avec d'autres personnes hors milieu et éventuellement hétérocentrés, pour faire face à d'éventuels préjugés ?
- Quelle différence y a-t-il entre une déclaration solennelle à un ou plusieurs collègues, le fait de le dire de façon indirecte à une ou quelques personnes en sachant que l'information se diffusera sans doute, et le fait de ne pas cacher sa vie ?
- Se demander : que faire quand quelqu'un me posera la question « avec qui pars-tu en vacances ? Tu as bien une copine ? »...est-ce que je mens, j'élude la question ?



Quels bénéfices puis-je tirer de ma « visibilité » ?

Me sentir mieux dans mon travail et dans ma vie,

- Eviter les rumeurs/racontars/pressions,
- Etre un exemple pour d'autres LGBT de l'entreprise et, de ce fait, les rencontrer,
- Bénéficier d'éventuels droits ouverts aux pacsés ou mariés si je suis concerné (voir la fiche « je me pacse, qu'est-ce que ça change dans mon entreprise ? »).

Problématiques/questions (suite) :

- Y a-t-il eu des précédents dans l'entreprise ? Comment les choses se sont-elles passées et pourquoi ? Car tous les cas de coming-out ne sont pas identiques : pour un homme ou une femme dans un milieu d'hommes ou de femmes... Penser également que les origines raciales, les éventuelles valeurs religieuses et/ou politiques peuvent ajouter au sentiment d'isolement.
- Quelle est l'attitude des autres LGBT de l'entreprise que je connais vis-à-vis de leur visibilité ? Pour quelles raisons ?
- L'entreprise a-t-elle une politique en matière de diversité ? Des documents sur le sujet mentionnent-ils l'orientation sexuelle ? La DRH a-t-elle un discours sur le sujet ?
- A qui puis-je faire appel si mon « coming-out » se traduit par une dégradation de mes conditions de travail ? Y a-t-il des syndicats voire des associations de collaborateurs LGBT dans l'entreprise ? Ai-je des collègues en qui j'ai confiance et qui pourraient éventuellement m'appuyer en cas de problème ? Ma famille et mes amis seront-ils d'un bon soutien ?
- Mettre en perspective un éventuel coming-out avec l'ancienneté dans l'entreprise : un nouvel embauché est forcément plus fragile, et aura moins d'appui en cas de coming-out problématique.
- Mettre en perspective un éventuel coming-out avec la taille de l'entreprise : en cas de problème/homophobie déclarée de mon entourage professionnel immédiat, l'entreprise a-t-elle une taille suffisante pour permettre une mutation interne ? Au pire, suis-je prêt à quitter mon entreprise ?

Recommandations :

- ➡ Après s'être posé(e) ces questions, mettre en balance les avantages et les risques du coming-out : à quel point est-ce important pour moi, quels risques et quels avantages en attendre ?
- ➡ Echanger avec les membres de l'Autre Cercle qui ont vécu cette expérience, consulter la fiche pratique Autre Cercle 2015.
- ➡ Suivre la formation « repère » de l'AC formation !
- ➡ Se faire accompagner par un professionnel de l'écoute et/ou par des associations si l'on n'est pas certain de son choix ou si celui-ci génère un fort stress.

